

# Garantie complète de 3 ans

en cas de recours en garantie, vous bénéficiez d'une « garantie complète » sur tout :

- prise en charge de tous les coûts des pièces de rechange
- s'applique à toutes les pièces de rechange
- prise en charge de tous les coûts de la main d'œuvre
- prise en charge de tous les frais de déplacement
- service-après-vente de très haut niveau réalisé par nos partenaires qualifiés

**Garantie complète de 3 ans de "calimax"**  
**Une garantie de qualité et de réels avantages clients - sans réserves !**